

A partir du **9 juin**, l'évolution de la situation sanitaire permet aux entreprises d'assouplir le recours au télétravail. Il ne s'agit pas, pour autant, d'un retour pur et simple à l'organisation « d'avant ». Il convient en effet d'**adapter le travail** sur certains aspects pour **le réaliser en sécurité dans les locaux de l'entreprise**, de prendre en compte le **vécu des télétravailleurs et de rester vigilant aux évolutions de la situation**.

4 fiches pour aider au retour des télétravailleurs + note SG du 7 juin 2021

fichiers:



[Télécharger projet_fiche_pratique_retour_agents_asacovid-3.pdf](#) (40.36 Ko)



[Télécharger fiche_retour_teletravailleurs_vok.pdf](#) (142.57 Ko)



[Télécharger 06-2021_-_guide_je_travaille_au_bureau_agent.pdf](#) (1.34 Mo)



[Télécharger fiche_reflexes_-_capteurs_de_co2_-_v4.pdf](#) (652.63 Ko)



[Télécharger note_directions_mesures_de_prevention_covid_19_du_7_juin_2021.pdf](#) (368.87 Ko)

Public: [Télétravail](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
